

# LA LETTRE DE Jacques LE GUEN

www.jacquesleguen.org

5<sup>ème</sup> circonscription du Finistère

Février 2010

ÉDITORIAL

## Poursuivons les réformes



**Jacques LE GUEN**  
Député  
Conseiller Général du  
canton de Plouescat  
Adjoint au Maire de  
Plounevez Lochrist

Depuis fin 2008, la crise financière secoue durement l'économie mondiale. La France n'a pas échappé à ce phénomène, et l'emploi continue malheureusement à se dégrader. On observe un début de reprise qui devrait se poursuivre au cours de l'année 2010. Face à cette tempête économique, le Président de la République et le Gouvernement ont eu les bonnes réactions : engager une politique volontariste de soutien à l'activité économique et poursuivre les réformes indispensables à la modernisation de notre pays.

Pour préparer la France à la reprise, le plan de relance s'est notamment traduit par un soutien dynamique au secteur du bâtiment. Le nombre de logements sociaux financés a augmenté.

Des milliers d'emplois ont pu être sauvés par la mise en route rapide de nouveaux chantiers. Le Finistère n'a pas été oublié grâce à une accélération des investissements publics. Lors de son déplacement à Brest, le 2 décembre dernier, le Premier ministre François FILLON a confirmé le rôle du pôle de compétitivité Mer Bretagne. Cela se traduira par la présence dans le Finistère d'une part importante du potentiel français de recherche en sciences et technologies marines.

Parallèlement, des réformes importantes ont été initiées en 2009, comme la suppression de la taxe professionnelle. Un effort de simplification de cette réforme aurait sans doute permis d'en améliorer un peu plus la lisibilité.

Parmi les sujets d'inquiétude figure la chute importante du revenu agricole. L'ampleur de cette baisse a conduit le Gouvernement à mettre en place un plan d'aide exceptionnel. Bien entendu, j'apporterai une attention particulière à l'évolution de cette situation.

En 2010 vont se poursuivre les actions engagées en direction des collectivités territoriales. Renforcement de l'intercommunalité, clarification de la répartition des compétences entre régions et départements : le projet de réforme des collectivités territoriales va modifier les institutions locales. Plus de simplicité, plus de clarté, plus de transparence démocratique, telles sont les ambitions de cette réforme que je soutiens.

2010 sera aussi une année électorale, avec les élections régionales des 14 et 21 mars prochains.

Je souhaite que ces élections soient celles du renouvellement. Renouvellement des candidats, des idées, puis des institutions. Car il faut en faire le rendez-vous des Français avec la grande réforme des collectivités territoriales. Il faut que la campagne électorale soit une occasion de porter le message de la simplification administrative.

*Bien cordialement  
Jacques Le Guen*

## La mise en œuvre du revenu de solidarité active



Le rythme de montée en charge du dispositif du revenu de solidarité active (RSA) est satisfaisant si on le compare à d'autres dispositifs comme le revenu minimum d'insertion.

On dénombre ainsi 370 000 foyers auxquels de nouveaux droits ont été ouverts en septembre dernier et qui ont effectivement perçu le RSA en octobre en complément de revenus d'activité. Ces foyers perçoivent en moyenne 157 € par mois. Le montant moyen versé aux allocataires du RSA sans activité professionnelle est de 422 € par mois. Le RSA a créé de nouveaux droits et s'est accompagné d'un renforcement des devoirs de l'ensemble des acteurs : les bénéficiaires, l'Etat, le service public de l'emploi et les collectivités territoriales.

88 « conventions d'orientation » engageant les partenaires locaux dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des bénéficiaires ont été d'ores et déjà signées. La mise en place de ces conventions a suscité des partenariats innovants. C'est le cas des plateformes uniques d'accueil. Rassemblant la caisse d'allocations familiales, des travailleurs sociaux et des conseillers de Pôle Emploi, elles permettent aux bénéficiaires d'ouvrir leur droit au RSA et d'être orientés vers un accompagnement adapté en un même lieu le même jour.

Parallèlement, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA a été renforcé et rénové, à travers notamment un partenariat plus étroit entre les acteurs de l'insertion et Pôle Emploi.

En 2010, conformément à l'engagement du Président de la République, le RSA sera ouvert aux jeunes actifs justifiant d'une durée d'activité professionnelle minimale. Un amendement du Gouvernement ayant cet objet a été adopté dans le cadre de la loi de finances pour 2010. Cette mesure devrait entrer en vigueur en septembre 2010 et bénéficier, à l'issue de sa montée en charge, à environ 160 000 jeunes dont 120 000 ayant un emploi.

## Déficits : Une hausse des impôts d'Etat est-elle inéluctable ?

La situation financière de l'Etat est préoccupante. Certes, une part du déficit de l'Etat s'explique par la volonté du Gouvernement de soutenir l'activité économique. Cependant, la maîtrise des dépenses et une hausse des recettes liées au retour de la croissance ne suffiront pas pour redresser les finances publiques. Les marges de manoeuvre existent mais sont extrêmement réduites.

Une hausse directe de la fiscalité sur les ménages et de la TVA serait très vite insupportable, sachant qu'une part importante de notre croissance réside dans la consommation des ménages. Il faut donc augmenter les recettes fiscales en ayant le courage de s'attaquer aux niches fiscales. Il existe 486 niches fiscales différentes qui permettent d'échapper à l'impôt : investissements dans l'immobilier de loisir, le secteur forestier, les résidences hôtelières à vocation sociale, les départements et territoires d'outre-mer, les souscriptions au capital des petites et moyennes entreprises, le financement des films, les monuments historiques...

Chacune de ces niches semble légitime, et pourtant il apparaît urgent de les évaluer. Certaines sont manifestement abusives ou, pire, inefficaces. La France est devenue la championne d'Europe des niches fiscales qui dépassent le produit de l'impôt sur le revenu. En outre, l'abus de ces dispositifs pose des questions d'équité. Comment expliquer que certains contribuables échappent à l'impôt sur le revenu tout en se constituant année après année un capital immobilier conséquent, et ce alors même que des jeunes entrant dans la vie professionnelle et n'ayant pas les mêmes capacités financières s'acquittent de l'impôt ?

Un vrai changement d'orientation de la politique fiscale est donc nécessaire. Ramener le déficit du budget de l'Etat sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB) est indispensable. La réduction sur plusieurs années des niches fiscales est possible. Il faudra avoir le courage, au nom de l'intérêt général, de résister aux nombreux groupes de pression qui ne manqueront pas d'arguments pour défendre leurs privilèges fiscaux !

## Régionales : 3 questions à Jacques LE GUEN



Quel bilan faites-vous de l'action de Jean-Yves LE DRIAN à la tête de la Région ?

En Bretagne, on a constaté une explosion des impôts, une multiplication des dépenses de fonctionnement et de communication, et un saupoudrage massif des subventions aux associations. Depuis 2004, les impôts régionaux en Bretagne ont augmenté de 20 % pour la taxe sur le foncier bâti, de 38 % pour la taxe sur les cartes grises et de 30 % pour la taxe professionnelle. Au total, ce sont 200 millions d'euros d'impôts régionaux supplémentaires qui ont été prélevés sur les contribuables bretons. Entre 2004 et 2009, les dépenses de fonctionnement de l'ensemble des régions françaises ont explosé de 85 %, alors que sur la même période, les investissements n'ont progressé que de 32 %.

En Bretagne, pendant cette période, les dépenses consacrées aux colloques et séminaires ont augmenté de 247 % !

Quel sera votre rôle dans cette campagne ?

J'ai bien l'intention de préparer ce grand rendez-vous politique de mars prochain de manière extrêmement sérieuse. Ces élections doivent être celles du renouvellement, à la fois des candidats, des idées, et des institutions. Je souhaite que figurent sur nos listes des candidats porteurs de convictions et d'ambitions pour la Bretagne.

Que doit faire la Région Bretagne ?

Au lieu de communiquer à tout va, la Région doit se recentrer sur ses compétences : les lycées, la formation professionnelle, l'apprentissage, le développement économique et l'aménagement du territoire. La Région devrait être beaucoup plus efficace dans les domaines de l'environnement, de la recherche et de manière encore plus affirmée dans le domaine des transports, et en particulier le transport ferroviaire. Par ailleurs, elle ne doit pas négliger les questions de santé publique.

### Grenelle de la Mer : les pêcheurs bretons sont responsables !



Jacques LE GUEN et Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

La Bretagne est la première région française dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Ces secteurs d'activité représentent près de 9 000 emplois dans la région. La trans-

formation des produits de la mer est assurée par 59 entreprises employant 5 000 actifs.

L'activité des pêcheurs est reconnue comme la plus encadrée et la plus transparente qui soit. Les pêcheurs sont porteurs d'une pêche responsable et de haute qualité dans notre pays.

Jacques LE GUEN a interrogé à l'Assemblée nationale, au mois de décembre, le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche Bruno LE MAIRE sur l'avenir de la pêche des espèces en eau profonde, compte tenu de son importance en termes d'emplois.

Après avoir souligné les efforts réalisés par les pêcheurs français pour concilier le développement économique de leur activité et la préservation de la ressource halieutique, le Ministre s'est voulu rassurant, en indiquant que l'objectif du Gouvernement n'est pas d'interdire la pêche en eau profonde, mais de concilier les exigences de celle-ci avec celles du développement durable.

Le contexte économique actuel influe sur la physionomie du secteur de la pêche en Bretagne. Avec ses 12 quartiers maritimes (un quartier rassemble plusieurs ports) et ses 15 criées, qui s'échelonnent de Saint-Malo au Pouliguen, la Bretagne totalise près de la moitié de la production de la pêche en France.

**Les militants UMP de la 5ème circonscription rencontrent Christian JACOB, ancien ministre et député de Seine-et-Marne**



Les militants de la 5ème circonscription ont rencontré Christian JACOB, ancien ministre et député de Seine-et-Marne. Christian JACOB préside à l'Assemblée nationale la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.



Le lieutenant Yvon GUILLERM et la quasi-totalité des effectifs y ont accueilli le député Jacques LE GUEN et les élus locaux.



Régionales 2010 : rencontre avec les militants UMP d'Ille-et-Vilaine à Guipry

Jacques LE GUEN fête la Sainte-Barbe avec les pompiers de Plouescat

---

## INVITATION

A l'occasion du déplacement dans la 5ème Circonscription du Finistère de

**Monsieur Dominique de VILLEPIN**

ancien Premier ministre

**Jacques LE GUEN**

Serait heureux de vous accueillir à un cocktail qui aura lieu le

**Lundi 15 février 2010 à partir de 18 h 30**

Salle de la Mairie  
29260 PLOUIDER

Réponse au 02 98 85 66 96 ou  
par mail : [jacques-leguen@wanadoo.fr](mailto:jacques-leguen@wanadoo.fr)